

# L'hiver à Saint-Aubin-Routot



L'année 2017 se termine avec une pluviométrie importante. Certes, ces événements ont levé les restrictions d'utilisation de l'eau et permettent de préserver nos ressources. Mais les phénomènes de ruissellement et d'inondation sont à nouveau d'actualité. En amont du Val Bosquet, nous avons constaté l'inondation d'une cave, de plusieurs jardins, ainsi que celle de la Vieille Route Porte Rouge et son apport important de limon. La réalisation des travaux nécessaires pour limiter ces phénomènes n'avance guère. Je vais tout mettre en œuvre pour voir leurs réalisations.

En ce début de nouvelle année, je vous souhaite à toutes et à tous au nom du Conseil Municipal une bonne et heureuse année 2018 pleine de joie, de paix, et de santé.

André Guérault

## **+** Point école:

### Tout le football que nous aimons...

Avant les vacances, trois entraîneurs du HAC ne nous ont pas donné rendez-vous devant les portes du pénitencier de Saint-Aubin-Routot mais au city-stade pour des ateliers de football.

A 10 h, les deux Yann nous ont accueillis. Il y avait aussi une joueuse de l'équipe première du HAC, elle ne s'appelait ni Marie, ni Laura, ni Gabrielle mais Cassandra. Ils étaient vêtus de survêtements aux couleurs du Hac, bleu c'est bleu ! Ils nous ont expliqué qu'on participe au projet « Génération stade Océane ».

Au programme, il y avait trois ateliers : le premier était « Retiens le ballon » où on a travaillé la conduite de balle. Le deuxième atelier était « Allumer le gardien » avec des tirs au but. Enfin, le troisième était « Jouer pour le meilleur » avec Cassandra qui nous a proposé des jeux.

Certains se sont pris pour l'idole des jeunes footballeurs Lionel Messi. Pour Mr Lamy, notre maître, son idole était plutôt Diego Maradona.

Que nous avons aimé jouer au football ! Ces ateliers nous ont donné l'envie de poursuivre cette activité à l'école.

Yann nous a promis ensuite une visite du stade Océane au mois de février et un tournoi fin mars avec les autres écoles qui participent au projet. On a été 100 % d'accord ! On s'est dit au revoir et sur le chemin du retour, on avait tous quelque chose en nous du HAC...

## **+** Point fêtes et cérémonies

### ▪ Jardins fleuris et potagers

La remise des prix pour les jardins fleuris a eu lieu à la salle polyvalente le vendredi 6 Octobre.

Ce rendez vous fût également l'occasion pour le Maire M Guérault, de présenter Mme Lemire, la nouvelle institutrice des petites et moyennes sections de maternelle.

Catégorie maisons : 1ère Madame Jacqueline PIED-NOEL, 2ème Madame Marcelle VASSE



**Catégorie Parcs :** 1er Monsieur et Madame Fabrice CACHEUX, 2ème Monsieur et Madame Gérard CHRIS-TOPHE

**Catégorie jardins et maisons :** 1er Monsieur et Madame Denis DELAMARE, 2ème Monsieur et Madame Pierre DEMAREST, 3ème Monsieur Jacques DELAUNE

**Les encouragements à :** Monsieur Jean Pierre LAMAUVE/Madame Bernadette COUPEAU, Monsieur et Madame Jean-Max REINBOLT, Madame Bérengère SZECHNICKI, Madame Laurence WECXSTEEN.

## **+ Point informations :**

- **Ordures ménagères : Du renouveau dans la collecte des déchets**

A partir du 1er janvier 2018, le jour de collecte sur notre commune sera le **mardi**. Autre différence, la collecte aura lieu le matin ou l'après-midi en fonction de la tournée considérée. Dans tous les cas, les bacs devront être sortis la **veille de la collecte à partir de 18h00 et être récupérés au plus tard le soir de la collecte avant 20h00**.

- **1ère réunion du PLU: Diagnostic de la commune**

Le 11 décembre 2017, a eu lieu la première réunion publique pour l'élaboration du PLU. C'est la première d'une série de trois qui permettront de réfléchir à l'avenir du village. Le cabinet Euclid-Eurotop a été retenu pour nous épauler dans ce processus. Avec Graimbouville, St-Gilles-de-la-Neuille, Epretot, Etainhus, Sandouville, nous nous sommes regroupés pour travailler ensemble sur nos PLU respectifs. L'objectif est d'avoir une cohérence entre nos différents PLU.

Cette réunion avait pour objectif de rendre compte du travail de la commission Urbanisme sur le diagnostic de la commune. La commission est composée de Bruno Lucas, Florence Vivier, Jean-Michel Vasse, Mathieu Rose, et Anthony Guérout. M. Anthony Gogdet a présenté le contexte juridique, l'évolution de la commune, le recensement des espaces naturels et les risques naturels.

- **Nettoyage de printemps !**

Le samedi 24 Mars 2018 de 9h à midi, le Comité des fêtes organise un nettoyage de printemps de la commune. La protection de l'environnement est l'affaire de tous ! Nous vous attendons nombreux. A vos sacs !

- **Ma commune sans pesticide**

Depuis le 1er janvier 2017, la loi de transition énergétique pour la croissance verte interdit l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques pour l'ensemble des structures publiques.

Pour préserver notre cadre de vie et pour s'adapter aux évolutions réglementaires, votre commune a décidé de supprimer l'utilisation des pesticides pour entretenir l'espace public au profit de techniques alternatives plus respectueuses de notre environnement.

Les moyens humains et financiers de la commune n'étant pas extensibles, les agents ne pourront pas maintenir la même fréquence de passage sans l'utilisation de produits chimiques. Espaces verts, chemins de promenade et voiries vont changer de visage. Vous verrez peut-être apparaître des prairies fleuries, davantage de surfaces enherbées et parfois des pissenlits ou d'autres fleurs spontanées sur nos trottoirs.

Nous devons tolérer cela, le temps que les services municipaux interviennent avec des moyens alternatifs. D'autant plus que cette même loi prévoit également **l'interdiction de l'utilisation de produits phytosanitaires par les particuliers à partir du 1er janvier 2019**.

- **Incivilité dans la commune**

Chaque week-end à la cour Masure, il faut ramasser des bouteilles, des détritrus, replanter et racheter les fleurs arrachées, et j'en passe. Des plaintes sont déposées, mais ça ne suffit pas pour éviter ses désagréments. Est-il tolérable que les joueurs de football nettoient le terrain chaque dimanche ou que les employés réparent la cour Masure ou l'école chaque lundi ? Il manque certainement quelques leçons de civisme... Le conseil municipal travaille donc sur la mise en place de vidéo-protection dans la commune.

• **Etat-Civil :**

**NAISSANCES :**

COTTEL Gabin né le 27 aout 2017  
 CUILLER Mila née le 14 septembre 2017  
 FANET Djoulian né le 17 septembre 2017  
 NUGUES Olivia née le 05 octobre 2017

**MARIAGES :**

Cédric MOSELLE Peggy MAGUET le 24 juin 2017  
 Steeve MARTIN DE CARVAHLO Aurélia LEROUX le 09 septembre

**DECES :**

BEUX Fernand le 07 septembre 2017  
 HEY Monique le 03 novembre 2017  
 DELAHOULIERE Adrien le 24 novembre 2017

• **Dates à retenir :**

Vendredi 19 Janvier 2018 - 20h45 Concert de l'Harmonie Musicale de Criquetot L'Esneval ( la Grange)  
 Mercredi 14 février 2018 - 18h Concert "la chorale Show Caux Notes" et "les voix d'Elsa"( la Grange)  
 Mercredi 28 Février 2018 Après-midi Jeux enfants (Foyer Rural - salle polyvalente)  
 Samedi 10 Mars 2018 Tournoi de Manille (Foyer Rural - salle polyvalente)  
 Samedi 24 Mars 2018 matin Nettoyage de printemps (Comité des fêtes)  
 Dimanche 1 Avril 2018 Chasse aux œufs  
 Dimanche 15 Avril 4ème randorientation (Comité des fêtes)  
 Mercredi 18 avril Après-midi jeux pour les 5/11 ans (Comité des fêtes)  
 Samedi 21 Avril 2018 Randonnée Pédestre (Foyer Rural)  
 Vendredi 25 Mai 2018 Fête des mères (salle polyvalente)  
 Vendredi 25 Mai 2018 Concert de l'Harmonie de Gonnevill-la-Mallet ( la Grange)  
 Dimanche 10 Juin 2018 Vide greniers (Foyer Rural, ASSAR, Club des anciens)

**+ Informations pratique :**

Tél: 02 35 20 14 68  
 Fax: 02 35 30 77 14

Courriel: [mairie-st-aubin-routot@wanadoo.fr](mailto:mairie-st-aubin-routot@wanadoo.fr)  
 Site web : [www.saint-aubin-routot.fr](http://www.saint-aubin-routot.fr)  
**lettre d'informations** (gratuit et sans publicité) ou par SMS

**Ouverture au public:** Lundi de 16h00 à 19h00  
 Mardi de 08h00 à 12h00 et de 16h00 à 19h00  
 Vendredi de 15h00 à 17h30

**- Horaires de la déchetterie**

<u>Horaires d'été</u>		<u>Horaires d'hiver</u>	
du 1er avril au 31 octobre		du 1er novembre au 31 mars	
Lundi	8h30-12h00 13h30-18h00	Lundi	8h30-12h00 13h30-17h30
Mardi	Fermée 13h30-18h00	Mardi	Fermée Fermée
Mercredi	8h30-12h00 13h30-18h00	Mercredi	8h30-12h00 13h30-17h30
Jeudi	Fermée Fermée	Jeudi	Fermée Fermée
Vendredi	8h30-12h00 13h30-18h00	Vendredi	8h30-12h00 13h30-17h30
Samedi	8h30-12h00 13h30-18h00	Samedi	8h30-12h00 13h30-17h30

**- Horaires de tonte**

Pour le bien-être de tous, les tontes de pelouse et autres travaux "bruyants" peuvent être effectués ainsi:

- Jours ouvrables : 8h30-12h00 14h00-20h00
- Samedis : 9h00-12h00 14h30-19h00
- Dimanches et jours fériés : 10h00-12h00

**Merci de respecter ces horaires!**